

Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 4e trimestre 2024

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

La période estivale 2024 est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Nous ne pouvons collectivement que nous réjouir que les deux fléaux, le manque d'eau et les feux de forêt, qui chaque année, comme l'épée de Damocles, planent au-dessus de notre territoire nous aient une nouvelle fois épargné.

La chasse aux fuites par la commune et le respect des prescriptions d'usage par l'ensemble de la population, aidé avouons-le par un mois de septembre un peu plus arrosé que les années précédentes nous ont protégé du premier, et les travaux de débroussaillage engagés par de nombreux propriétaires nous ont évité le second. Il est clair que ces deux bonnes pratiques se doivent d'être poursuivies les prochaines années. Cependant malgré les informations dans la presse, les affiches placardées sur l'ensemble du territoire nous avons dû intervenir plusieurs fois pour mettre fin à des barbecues ou du camping sauvage dans le lit du Vidourle en plein été. A chaque fois cela s'est passé dans le calme mais les réponses que nous avons entendues nous montrent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour que le risque de feux de forêt soit partagé par tous. Notre territoire est vulnérable chacun de nous se doit d'être le gardien de sa conservation.

Avec la fin des vacances les travaux ont repris et avec eux la gêne pour la population. Certains étaient prévus de longue date tel le remplacement de la conduite d'eau ou la remise en état du mur du cimetière de l'église de Cros, d'autres sont venus se greffer au dernier moment comme la pose d'un câble électrique dans la chaussée au Puech pour ENEDIS ou la remise en état du mur de soutènement de La Pieuzelle qui est propriété du département du Gard. Pour ce dernier, nous avions fait constater aux services départementaux, lors de la préparation du chantier de remplacement de la conduite d'eau que ce mur présentait de grands signes de fatigue et que les passages intensifs des camions lors de nos travaux risquaient de provoquer sa ruine et par là même celle de la chaussée.

La responsabilité de la commune pouvait être engagée. Après visite de l'ouvrage, le choix du département a été de vouloir profiter de la période de nos travaux car il y aurait moins de circulations et qu'une déviation serait mise en place, pour remettre en état cet ouvrage qui est essentiel pour l'accès à Cros. Ce choix a eu pour conséquence une gêne supplémentaire pour les usagers. une réorganisation du déroulement chantier d'adduction d'eau et beaucoup de discussions (parfois un peu vives) avec les responsables du département et des entreprises. Mais aujourd'hui les chantiers se terminent dans les délais et le mur est consolidé, assurant ainsi pour de nombreuses années la sécurité des utilisateurs de la route départementale. Un grand merci aux entreprises, aux responsables du département et surtout à toute la population qui a accepté avec beaucoup abnégation ces contraintes imprévues.

Comme convenue nous enchaînerons dans les prochaines semaines les travaux nécessaires à la mise en sécurité de la traversée du village mais la gêne sera bien moindre.

Gouvernement au bord de la crise de nerfs

Juste avant les vacances, nous avons eu une séquence politique inattendue. Elle a commencé par les élections au Parlement européen puis les législatives faisant suite à la dissolution de l'Assemblée nationale. Force est de constater que la situation politique du pays ne s'est pas éclaircie pour autant.

La clarté attendue par le Président de la République après les résultats des Européennes en choisissant de dissoudre l'Assemblée nationale n'est pas au rendez-vous et c'est même une situation très instable qui règne maintenant au plus haut sommet de l'État. C'est inquiétant pour le pays, pour les citoyens mais aussi pour nos petites communes.

Nous attendions pour juillet les dernières directives concernant le transfert de l'eau et de l'assainissement collectif à la communauté de communes, mais le renouvellement de l'Assemblée nationale a conduit le gouvernement à les reporter et nous avançons un peu dans le brouillard alors même que la date butoir pour ce transfert est maintenue au 1er janvier 2026, c'est à dire à quelques mois du renouvellement des conseils municipaux. Or dans bien des communes comme la nôtre, ce sont les élus qui aujourd'hui détiennent la connaissance des installations et de leur fonctionnement. Comment le service qui sera créé par la CCPC pour remplacer les communes s'appropriera cela? C'est mon inquiétude majeure tant sont complexes les réseaux d'eau de notre commune. Nous y travaillons afin aue les dvsfonctionnements aui ne manqueront pas d'apparaître soient réduits au maximum.

Panneaux, impôts et festivités

Vous l'avez peut être constaté mais les panneaux portant le nom des chemins sont en cours d'installation. La pose des numéros des habitations suivra. Notre employé communal prendra contact avec chaque propriétaire avant de les poser. La règle est qu'ils soient visibles à partir du domaine public et placé au plus près de la porte d'accès ou par défaut si la maison est trop loin du domaine public, ils seront vissés sur la boite à lettres.

Un mot sur les impôts, puisque c'est l'époque où nous recevons ces feuilles vertes qui nous mettent souvent de mauvaise humeur, une nouvelle fois pour 2024 le conseil municipal, comme il le fait depuis 9 ans, n'a pas modifié le taux des impôts

locaux et si vous constatez une augmentation elle provient de la valeur des bases locatives qui sont fixées par les services de l'État. Cette année, à installation identique, la valeur des bases a augmentée d'environ 3,2% qui est la valeur de l'inflation.

Enfin je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation des évènements qui ont rythmé notre été. Concerts, films, exposition et une Fête de la musique reportée en août pour cause de mauvais temps et rebaptisée pour l'occasion « Fiesta'Cros » ont permis de se retrouver. L'exceptionnelle fréquentation de cette dernière est une preuve si besoin en était, que le plaisir d'être ensemble est toujours présent dans notre village. Faisons tout pour que cela puisse durer.

Cordialement Le maire, Christian Clavel

travaux

PanneauPocket

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-ce-vennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou App-Gallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux

de chasse, alertes...).

TRAVAUX DANS LE VILLAGE, OÙ EN EST-ON?

À moins de vivre en ermite, vous avez pu constater que le village fait l'objet depuis plusieurs semaines de travaux qui impactent fortement sur la traversée de celui-ci.

• Les travaux de réfection de la conduite d'eau potable allant du cimetière à la Pieuzèle se font dans les meilleures conditions possibles malgré l'importance du dispositif mis en œuvre pour sécuriser la dépose de l'ancienne conduite en amiante et de son remplacement par un réseau en fonte. La société SRC fait son maximum pour ne pas bloquer la circulation sauf impossibilité technique. Elle a assuré la continuité de l'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble des riverains.

• Le mur de souténement au niveau de la Pieuzèlle a imposé de gros travaux de renforcement avec la création d'ancrages passant en dessous de la route réalisée par la société COFEX. Un chantier très technique qui est maintenant terminé et qui laisse place à la dépose et réfection du parapet. L'entreprise Claude Laurent, responsable de cette réfection, fait également son possible pour permettre la circulation des usagers avec le minimum de gêne.



• Encore un mur, celui-ci au cimetière de l'église, qui a

été repris par l'entreprise

Cévennes BTP.



Lou Crousen – 4e trimestre 2024 – Page 2

LES JEUNES SORTENT DE LEUR COCON

Du 26 au 30 août, des jeunes du Cocon, l'espace ados de Saint Hippolyte du Fort de l'École des arts vivants ont répondu à un des dispositifs de la Caf : le chantier-loisirs. Petit compte rendu de la semaine

Ce chantier consiste à encadrer des jeunes dans un projet citoyen communal pour financer par la suite, en partie, leurs vacances. Les jeunes du Cocon ont travaillé sur le territoire de la commune de Cros. Durant une semaine, 8 jeunes âgés de 12 à 16 ans ont débroussaillé et marqué des sentiers dans la forêt communale de Cros.

Lundi nous avons débroussaillé le chemin qui mène au bois Cerret avec pique-nique sous le pont du chemin du moulin des Arnaudes et un petit moment détente au petit gour sous le mas Neuf.

Mardi matin débroussaillage du chemin de l'ubac et la Roche des filles sous le mas de Bourguet, pique-nique sous le pont du chemin du moulin des Arnaudes puis l'après-midi débroussaillage au-dessus du Puech (Boucle de l'eau).

Mercredi nous sommes montés à la Fage pour marquer et débroussailler le sentier qui mène au Four à minerais, avec visite d'une mine, merci à Éric qui nous a accompagné et guidé.

Jeudi matin explication et sensibilisation aux plantes exogènes envahissantes et arrachage d'une petite station d'ambroisies avec Anne-Marie Ducasse et Babeth, après-midi balade aquatique dans le Vidourle de Cardi au pont du chemin du moulin des Arnaudes avec découverte du milieu aquatique

Vendredi matin marquage du chemin de Baumel à Faventine, et à midi apéro et petit repas sous le platane de la mairie avec les enfants et quelques parents, un grand merci à Christian et à Bernard d'être passé pour partager ce moment.

Un chantier très réussi

Ce chantier jeunes a été porté par la mairie de Cros et encadré par moi-même ainsi qu'Alice de la Cruz responsable du Cocon et avec l'aide de Babeth, d'Éric et d'Anne-Marie Ducasse.

J'ai eu le plaisir et le bonheur de sensibiliser à la nature ce petit groupe.

Cette semaine s'est terminée autour d'un repas avec les jeunes, les parents, Alice, Sarah et Christian sans lequel nous n'aurions pas pu mettre en place ce beau projet.

Christophe Grousset





16° ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT

Lancé en 2009, le Jour de la Nuit est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. En 2022, plus de 750 manifestations ont eu lieu dans toute la France.

C'est dans ce cadre qu'aura lieu le 12 octobre à Cros la projection du film d'Alain Ravayrol et Denis Buhot « Grand-duc, les ailes du sphinx », à 20h30 à la mairie. Entrée libre, réservation :

christophegrousset@wanadoo.fr.





il **é**tait une fois

SYLVIE, VRAIE CÉVENOLE, NOUS RACONTE (4º épisode)

La suite des souvenirs de Sylvie, Crousenne pure souche...

Quand je parlais de la grillée, je parlais des châtaignes (la rabanelle en patois).

Vendredi 27 juin 2024, j'étais allé boire un verre chez Jacques Dumas au café, jour de marché. J'allais partir, j'étais avec Audrey, ma fille, et qui me dit qu'il y avait une Mobylette qui il y était écrit le nom d'Albert Lafont, donc je suis rentré dans le bar voir le monsieur Arnaud qui était là. Je me suis présenté en lui disant que la Mobylette qu'il vient d'acheter était celle de mon père Berthou (son surnom qu'on lui donnait). Cela m'a fait plaisir que ce monsieur Arnaud, qui habite à Cros, cela fait du

bien que depuis ces années passées, que malgré le temps qui c'est écoulé, la Mobylette fonctionne encore. Bon, surement qu'il faut pédaler par moment. Son papa est mécanicien (vive Berthou mêmequ'il ne soit plus là) cette Mobylette le fera renaître par le bruit qu'elle fera en fonctionnant voici Berthou qui parle aux habitants de Crousens et Crousenne.

Salut à vous tous et toutes. Berthou est toujours es aqui.

Bonne lecture et bon souvenir d'une pure cévenole.

à **s**avoir

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

L'OLD est de retour, c'est une obligation pour préserver bâtit et environnement.

Cette OLD impose à chaque habitant de la commune (locataire ou propriétaire) ayant une maison entourée de bois et/ou de friches de débroussailler dans un

> rayon de 50 mètres autour de celle-ci.

Si les 50 mètres « débordent » sur la propriété d'un voisin, l'obligation persiste mais vous devez prévenir ce dernier par lettre recommandé avec AR. En cas de

refus ou de non réponse dans les 30 jours,

vous pouvez en informer la mairie. Avec les pouvoirs qui sont alloués au maire, il pourra alors contraindre le propriétaire de débroussailler si ce dernier ne fait rien.

Et mes déchets ? J'en fais quoi ?

Pour ce débarrasser des déchets de l'opération, vous pouvez soit aller à la déchéterie de St Hipolyte du Fort (voir horaires en dernière page), soit les brûler sur place en respectant les consignes de sécurité (prévenir la mairie, endroit dégagé, pas de vent, surveillance constante, arrosage en fin de travail...).



BALADE BOTANIQUE ET JOURNÉE PATRIMOINE

Très belle journée samedi 21 septembre, pour la dernière manifestation en extérieur de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Cros. Nous avons fait une

très intéressante balade sur la ballade de la « Boucle de l'eau » du parking du temple au pont de l'Esclafar, le long du Vidourle et de son affluent en compagnie d'Olivia notre guide botaniste, ce qui nous a permis de mieux connaitre les plantes et arbres de notre territoire ainsi que de comprendre les différentes interactions entre les végétaux.

Oui une bien belle journée qui aurait pu tourner au désastre, quand dès les premiers pas de la balade, la pluie s'en est mêlé. Personne n'a voulu rebrousser chemin, notre maire en tête.

Cette randonnée était couplée avec l'inauguration du pont de l'Esclafar dans le cadre de la Journée européenne du Patrimoine. Celui-ci a été remis en état grâce à l'association Esclaf'ar et de nombreux bé-





névoles, ainsi que l'appui du Parc national des Cévennes et de la mairie de Cros.



Et puis, arrivée au pont, les nuages se sont calmés et nous avons pu apprécier un verre bien mérité et un pique-nique sur le pont (salades, quiches, terrines et tartes préparées par nos cuisinières) avec de riches échanges. Retour par la Rouvière de Cros avec arrêt café et pousse café chez Yves Cavalier, ensuite visite du hameau du Buisson avec Patrick et verre de l'amitié.

En résumé une très belle manifestation, d'échange et de convivialité, qui nous a permis de mieux connaître la richesse de notre territoire.

Laissons le mot de la fin à Olivia :

« J'ai été très heureuse de rencontrer les gens de Cros dans cette si belle nature. C'était un moment merveilleux, le chemin est très beau, les gens très sympathiques. Une grande famille unie dans la nature. »

Et nous, nous disons « encore ! » et nous allons y veiller.

Christophe et Monik 🔀

Photos d'ici Cros en images du 1er juillet 2023 au 31 octobre 2024 3 THÈMES À ILLUSTRER **3 GAGNANTS PAR CATÉGORIE**

Photos d'ici [Cros en images]

La clôture de la deuxième édition du concours photos a été reportée au 31 octobre 2024.

Trois catégories : l'eau, la faune, la flore.

De nombreux lots sont à gagner, la remise des prix aura lieu le samedi 30 novembre. Une exposition des meilleures œuvres aura lieu courant 2025.

Consultez le règlement complet sur le site de la commune.

Envoyez vos œuvres à : crosphotos@orange.fr

LES PETITES BESTIOLES À L'HONNEUR

Découvrir et « entendre » des chauves-souris

Le 19 août, très beau moment au superbe gite de la Mazade, merci à Nadia pour l'accueil, ou nous étions réunis à l'occasion de l'animation « Chauves-souris ».

Géraldine, garde monitrice du Parc national des Cévennes et spécialiste de ces incroyables mammifères, nous a fait un exposé et présenté les différentes espèces ; ensuite nous avons pu nous familiariser avec les techniques de déterminations avec de petits appareils permettant d'entendre les ultra-sons émis par les différentes espèces sur le terrain.

En fin de soirée, nous sommes partis en balade dans le village à la recherche de ces petits ani-

maux, ce qui nous a permis de référencer deux nouvelles espèces sur la commune qui viennent s'ajouter aux neuf déjà répertoriées.





Savoir identifier les papillons

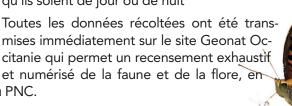
Une belle sortie participatif rhopalocères (papillons de jour) s'est déroulé le 30 juillet en compagnie de Cyril Rombaut garde moniteur du Parc national des Cévennes et

> Gérard Torreilles, spécialistes de ces insectes, une vingtaine d'espèces ont pu être capturées.

> Les deux animateurs ont pris du temps pour initier les participants à la méthodologie de l'identification des papillons qu'ils soient de jour ou de nuit

particulier sur le territoire du PNC.

Nous ferons une autre sortie papillons en 2025.







- Lundi 11 novembre Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre. Chaque citoyenne et chaque citoyen y est convié(e). Apéritif offert par la mairie après la cérémonie. *Mairie à 11h00.*
- Vendredi 22 novembre Street Photo. Conférence sur la photo de rue présentée par Philippe Dardun. À l'occasion du bicentenaire de la photographie, Philippe Dardun nous présentera l'histoire de la photographie de rue ou street photo. Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45
- Jeudidi 5 décembre Repas des ainés de la mairie. Date limite d'inscription pour y participer, jeudi 21 novembre. Salle communale. Inscription : 04 66 77 24 70
- Vendredi 13 décembre Lynx. Film de Laurent Geslin et Laurence Buchmann. Réintroduit il y a 50 ans en Europe, le lynx boréal est désormais présent dans le Jura. Laurent Geslin, photographe, a suivi une famille de ces élégants félins. Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45

FORMULAIRES CERFA... ON DÉMATÉRIALISE!

Dans une démarche de limitation de l'empreinte environnementale de l'Etat, mais aussi de rationalisation budgétaire, la mise à disposition de formulaires CERFA majeurs et mineurs nécessaires à l'établissement ou au renouvellement des cartes nationales d'identité ou des passeports par la Préfecture n'est plus possible.

Nous vous invitons à utiliser le site de l'ANTS (https://passeport.ants.gouv,fr/) afin de réaliser des demandes sous forme dématérialisée.

Pour les personnes éloignées du numérique, elles peuvent être accompagnées via des maisons France Service. À St Hippolyte du Fort : Cour d'honneur des casernes. https://www.france-services.gouv.fr/recherche sur l'ensemble du département.



■ Mariage

— Salome IBAÑEZ HERAZO et Hugo ROUGERON se sont unis le 3 septembre.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

■ Monique Deshaves!

C'est avec un profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monique Deshayes le 13 septembre à l'âge de 66 ans. Nombreux sur la commune la connaissait. Elle avait avec Patrick, son mari, quitté il y a quelques années sa maison du « Chateau » à la Pieuzelle pour se rapprocher un peu de Nîmes mais personne n'oubliera Monique son sourire, son dynamisme et son caractère affirmé lorsqu'elle défendait une cause en laquelle elle croyait. J'ai été fier et heureux de la compter dans le conseil municipal. Son engagement pour améliorer la vie des habitants et le service rendu à la commune au cours de son mandat m'ont beaucoup aidé. Je renouvelle à Patrick tout notre soutien et notre amitié indéfectible. Il sera toujours le bienvenue à Cros..



Gestion des déchets

Depuis le 1er octobre, un badge d'accès à la déchèterie de St Hippolyte du Fort sera exigée pour les particuliers et les professionnels. Les particuliers auront droit à 24 passages annuels gratuit, les professionnels devront payer un forfait initial pour 25 passages.

Vous pouvez commander ce badge en vous rendant sur le site de la Communauté de communes Piémont Cévenol ou en scannant le QR Code sur le journal de la CCPC.

La déchèterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél: 04 66 71 37 90



La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00. Téléphone : 04 66 77 24 70 – Couriel : mairie@cros-cevennes.fr – Site Internet : cros-cevennes.fr/ ou scannez le QR-code.

de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page. Photos © Frank Dubiez, Christophe Grousset et DR.